

Guide de l'exposant

THE WOOD TRADE EVENT

LE RENDEZ-VOUS DU
COMMERCE DU BOIS

24

9 • 10 • 11
AVRIL / APRIL

FAIRMONT
Le Reine Elizabeth
FAIRMONT
The Queen Elizabeth



  #MWC2024

montrealwoodconvention.com

CONGRÈS DE MONTRÉAL SUR LE BOIS

 **MONTRÉAL**
WOOD
CONVENTION

info@montrealwoodconvention.com

Table des matières

Guide de l'exposant.....	1
Règles de réservation de kiosque.....	3
Conditions générales.....	3
Politique d'annulation.....	4
Contacts importants.....	4
Commandes pour les kiosques.....	4
Problèmes techniques du système d'inscription.....	4
Questions concernant l'événement.....	4
Heures du salon d'exposition.....	5
Montage et démontage.....	5
Montage.....	5
Démontage.....	5
Inclus dans votre kiosque.....	5
Chaque espace inclus :.....	5
Réservation d'un espace kiosque.....	6
Sélection de l'espace.....	6
Inscription des représentants.....	6
Kiosque virtuel.....	6
Rendez-vous.....	6
Dates importantes et butoirs.....	7
Expédition du matériel.....	8
Livraison à l'avance à l'entrepôt.....	8
Livraison directement à l'hôtel.....	8
Questions fréquentes.....	8

Règles de réservation de kiosque

Les producteurs de bois d'œuvre ayant une production annuelle de 25 millions de pieds de mesure de planche et plus doivent avoir obligatoirement un espace pour exposer au Congrès. En d'autres mots, ces producteurs ne peuvent participer à l'événement sans tenir un kiosque.

Pour avoir droit au tarif membre, la production de bois doit être l'activité principale de l'entreprise, qui doit également être considérée comme membre régulier d'une des associations hôtes de l'événement. Toutes les inscriptions sont vérifiées. Une sélection du mauvais tarif entraîne une facture supplémentaire et votre choix de kiosque risque d'être à refaire.

Si un exposant sélectionne le prix « membre » et qu'il n'y a pas droit, le choix de son emplacement lui sera retiré. Le paiement complet de la nouvelle facture est obligatoire avant de pouvoir sélectionner à nouveau un emplacement. Si le premier choix sélectionné n'est plus disponible, les organisateurs ne peuvent en être tenus responsables.

Les membres associés doivent choisir le tarif « non-membre ».

La sélection de kiosques est possible seulement une fois le paiement complet reçu. L'exposant a la responsabilité de faire la sélection lui-même avec les informations envoyées par courriel par les organisateurs. Aucune réservation d'espace n'est possible avant le paiement complet.

En tant que responsable du choix de son emplacement, l'exposant doit tenir compte de la présence de ses concurrents, qu'importe si ces derniers choisissent leur emplacement avant ou après lui. Si l'exposant veut changer d'emplacement, il peut communiquer avec les organisateurs.

La personne contact figurant dans le formulaire d'inscription n'est pas considérée comme inscrite à l'événement. Cette personne est responsable des communications concernant les kiosques physiques et virtuels.

Conditions générales

- Le paiement doit être complété au moment de la réservation ;
- Vous êtes responsable de la sélection de votre espace kiosque une fois le paiement effectué ; un courriel vous sera envoyé à cet effet ;
- La confirmation du choix de kiosque est faite manuellement par l'équipe une fois par semaine. Soyez patient ! ;
- Il en est de votre responsabilité de remplir la fiche de votre entreprise dans l'application de l'événement (Swapcard) ;
- Chaque entreprise est responsable de l'envoi de son matériel ;
- Chaque entreprise est également responsable de sa réservation de chambres d'hôtel selon son horaire ;

- La date limite de réservation d'espace est le 8 février 2024 ;
- Un représentant doit être présent dans le kiosque physique et virtuel en tout temps sur les heures d'ouverture du salon des exposants, soit : le mercredi 10 avril 2024 de 13 h 30 à 17 h 30 et le jeudi 11 avril de 9 h 30 à 12 h 30 ;
- Aucun démontage de kiosque n'est autorisé avant 12 h 30 le jeudi 11 avril 2024, par respect pour les participants de l'événement et les organisateurs.

Politique d'annulation

L'annulation de réservation d'espace effectuée avant le 8 février 2024 entraînera des frais administratifs de 100 \$ plus les frais encourus par l'organisation s'il y a lieu.

Une annulation effectuée après le 8 février 2024 est non remboursable, et ce, même en cas de force majeure telle que : décès, force de la nature (tempête, verglas, inondation, tremblement de terre, etc.), guerre, terrorisme, grève ou incendie à l'exception de l'application par l'organisateur des mesures en vigueur concernant la COVID.

Contacts importants

Commandes pour les kiosques

Pour tous les besoins concernant l'équipement de votre kiosque, l'envoi de votre matériel ou les douanes, vous devez contacter GES au 514 367-4848/1 877 399-3976, du lundi au vendredi, 8 h à 16 h heure de l'Est.

Vous devez utiliser le guide virtuel : <https://ordering.ges.com/CA-00065324>

Problèmes techniques du système d'inscription

Si vous rencontrez des problèmes techniques, veuillez communiquer avec le bureau des inscriptions à l'adresse suivante : montrealwoodconvention@inscriptevent.com ou par téléphone au 1 866 523-3555 pour les appels provenant du Canada et des États-Unis ou au 418 523-0780 pour ceux de l'extérieur de cette zone. Le bureau des inscriptions est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h, heure normale de l'Est (HNE).

Questions concernant l'événement

Pour toutes questions concernant l'événement, contactez l'équipe du Congrès à info@montrealwoodconvention.com

Heures du salon d'exposition

10 avril 2023 : 13 h 30 à 17 h 30

11 avril 2023 : 9 h 30 à 12 h 30

Montage et démontage

Montage

9 avril 2023 : 13 h à 17 h

10 avril 2023 : 9 h à 12 h

Démontage

11 avril 2023 : 12 h 30 à 18 h

Inclus dans votre kiosque

Chaque espace inclus :

- Rideaux de séparation ignifugés noirs de 8 pi de hauteur au fond et de 3 pi sur les côtés
- Un comptoir de 1 m
- Deux tabourets en tissu gris
- Une corbeille
- Une affiche d'identification avec le nom de votre entreprise et numéro de kiosque
- L'électricité



Le plancher dans le salon d'exposition est entièrement recouvert de tapis.

Pour commander de l'ameublement supplémentaire, vous devez utiliser le catalogue virtuel :

<https://ordering.ges.com/CA-00065324>

Réservation d'un espace kiosque

Pour réserver un espace kiosque, si ce n'est pas déjà fait :

<https://montrealwoodconvention.com/exposer/>

Sélection de l'espace

Vous êtes responsable de la sélection de votre espace une fois le paiement accepté. Un lien est envoyé dans le courriel de confirmation. Assurez-vous d'entrer une adresse courriel valide et vérifiez votre boîte de pourriels.

La sélection est validée manuellement une fois par semaine et un courriel vous est envoyé pour confirmer votre choix.

Inscription des représentants

L'inscription en tant qu'exposant inclut deux participations en présentiel et une en virtuel. Vos représentants peuvent être inscrits en utilisant le lien dans le courriel de confirmation.

Pour la participation virtuelle, nous suggérons que ce soit un membre de votre équipe qui restera à vos bureaux pendant l'événement. Cette personne pourra s'assurer que les suivis seront faits pour les demandes de renseignements et de rendez-vous envoyées par l'application (Swapcard).

Kiosque virtuel

Nous avons inclus un kiosque virtuel sur l'application (Swapcard) dans votre inscription. Cette fiche est disponible pour que vous puissiez mettre de l'information sur votre entreprise tel qu'une description, vidéo ou dépliants de produits.

L'équipe du Congrès s'occupera d'ajouter le logo de votre entreprise et de relier vos représentants à cette page afin que les autres participants puissent facilement les contacter pour planifier un rendez-vous.

Rendez-vous

L'application (Swapcard) vous donnera l'opportunité de planifier des rendez-vous avec les autres participants directement à votre kiosque. Vous devez confirmer votre inscription sur l'application et vérifier vos messages. Nous suggérons d'accepter de recevoir les notifications.

Il vous sera également possible d'envoyer des demandes de rendez-vous aux autres participants directement dans l'application. Les rencontres peuvent se faire en personne ou virtuellement.

Dates importantes et butoirs

19 mars 2024 Date butoir pour les prix préférentiels (incluant le paiement complet de la commande)

Les envois peuvent commencer à arriver à l'entrepôt à partir du

22 mars 2024 9 h à 16 h

Dernier jour pour l'arrivée des envois à l'entrepôt à l'avance

5 avril 2024 9 h à 16 h

Horaire pour les envois sur le site

9 avril 2024 13 h à 17 h

Montage

9 avril 2024 13 h à 17 h

10 avril 2024 9 h à 12 h

Heures d'ouverture

10 avril 2024 13 h 30 à 17 h 30

11 avril 2024 9 h 30 à 12 h 30

Démontage

11 avril 2024 13 h à 18 h

Expédition du matériel

Livraison à l'avance à l'entrepôt

Livraison à l'avance à l'entrepôt
GES c/o TRANSKID
CONGRÈS DE MONTRÉAL SUR LE BOIS
Nom de l'exposant et Kiosque # _____
1785, 55e Avenue
Dorval (Québec) H9P 2W3
Canada

Les livraisons doivent arriver entre les jours ouvrables : 22 mars au 5 avril 2024

Les heures d'ouverture de l'entrepôt sont du lundi au vendredi, 9 h à 16 h ; fermé les jours fériés.

SVP, prendre note que les livraisons arrivant avant le 22 mars 2024 ou après le 5 avril 2024 seront entreposées, et des frais additionnels d'entreposage seront facturés.

Pour imprimer les étiquettes d'expédition, rendez-vous sur : <https://ordering.ges.com/CA-00065324/labels>

Livraison directement à l'hôtel

Fairmont Queen Elizabeth
CONGRÈS DE MONTRÉAL SUR LE BOIS
Nom de l'exposant et Kiosque # _____
Fairmont Queen Elizabeth Hotel
900, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3B 4A5 ;
Canada

Les livraisons doivent arriver le 9 ou 10 avril 2024.

Questions fréquentes

Pour toutes les questions sur le kiosque et les commandes dans le guide des exposants en ligne : <https://ordering.ges.com/CA-00065324/FrequentlyAskedQuestions>